



VILLE DE ROMORANTIN-LANTHENAY
(LOIR ET CHER)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 04 MAI 2023

Date de la convocation : 27 avril 2023

Conseillers en exercice : 33

PRESIDENT : LORGEUX Jeanny, Maire,

ETAIENT PRESENTS : M. LORGEUX, Maire, Mme ROGER, M. DUVAL, Mme ESCAMEZ, M. SEGUIN, Adjoints au Maire, MM. HOURY, MORIN, Mme BRETTEL, M. CHEMINOT, Mme DOYON, MM. CHENE, LEROY, Mme ORTH, MM. BOURARD, GAVEAU, Mmes MERCIER, BARRY, MARCHAND, MM. SABOURDY, de REDON, HOUGNON, Conseillers Municipaux.

SECRETAIRE : Mme MERCIER, Conseillère Municipale.

EXCUSÉS : M. HARNOIS, Adjoint au Maire, qui donne pouvoir à M. LEROY, Mme DEGRAIS, Adjointe au Maire, qui donne pouvoir à Mme ROGER, M. GUIMONET, Adjoint au Maire, qui donne pouvoir à M. LORGEUX, Mme PERSEGOL, Adjointe au Maire, qui donne pouvoir à Mme BRETTEL, Mme POUGET, Adjointe au Maire, qui donne pouvoir à Mme ORTH, M. NAUDION, Conseiller Municipal, M. BLANCHARD, Conseiller Municipal, qui donne pouvoir à M. de REDON, Mme GIRAUDET, Conseillère Municipale, Mme PAUCHARD, Conseillère Municipale, M. GUENIN, Conseiller Municipal, M. CORDONNIER, Conseiller Municipal,

ABSENT : M. JOLIVET, Conseiller Municipal.

Après avoir constaté que le quorum est atteint, la séance est ouverte à 17 heures.

M. de REDON, Conseiller Municipal, arrive en séance à 17 h 17, pendant l'exposé de la question n° 23/04 - 03 : "Installations classées pour la protection de l'environnement – avis sur la demande d'enregistrement présentée par la société Bio Méthagri Romonestois pour exploiter une unité de méthanisation agricole à Villefranche-sur-Cher" et prend part au vote.

**INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT – AVIS SUR
LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT PRESENTEE PAR LA SOCIETE BIO METHAGRI
ROMONESTOIS POUR EXPLOITER UNE UNITE DE METHANISATION AGRICOLE A
VILLEFRANCHE-SUR-CHER - N° 23/04 - 03**

Madame DOYON, Conseillère Municipale, Rapporteur, expose au Conseil Municipal :

"La Préfecture nous a fait part d'une demande d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, présentée par la société BIO METHAGRI ROMONESTOIS en vue d'exploiter une unité de méthanisation agricole sur la commune de Villefranche-sur-Cher.

Ce projet concerne l'implantation d'une unité de méthanisation au lieu-dit La Gaillardière à Villefranche-sur-Cher. Elle valorisera des matières agricoles situées dans un rayon de 25 km et produira du biogaz qui sera épuré et injecté dans le réseau de gaz GRDF puis vendu à la société ENGIE. L'énergie ainsi produite sera considérée comme une énergie renouvelable et contribuera, conformément aux objectifs nationaux, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Conformément au Code de l'environnement, la demande d'enregistrement visée ci-dessus est soumise à la consultation du public en mairie de Villefranche-sur-Cher pendant quatre semaines, du 24 avril 2023 au 22 mai 2023.

.../...



Notre commune se situant dans le périmètre concerné par les éventuels risques et inconvénients dont le futur établissement pourrait être à l'origine, notre Conseil municipal est appelé à donner son avis sur ce projet."

Angélique BARRY, Conseillère Municipale, ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet, à l'unanimité, un avis favorable à la demande d'enregistrement présentée par la société BIO METHAGRI ROMONESTOIS, en vue d'exploiter une unité de méthanisation agricole sur la commune de Villefranche sur Cher.

Le Maire,
Certifie, sous sa responsabilité, le caractère
exécutoire de cet acte transmis au
représentant de l'Etat le

- 9 MAI 2023
Mis en ligne sur le site internet le - 9 MAI 2023

Informe que le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le
Tribunal Administratif d'Orléans dans un
délai de deux mois à compter de la présente
publication ou notification. Le Tribunal
Administratif peut être saisi par l'application
informatique "Télérecours citoyens"
accessible par le site Internet
<https://www.telerecours.fr>

Pour Copie Conforme,

Le Maire,

La secrétaire,

Jeanny LORGEUX

Laurence MERCIER

